



ÉVITER LA FERMETURE d'un maximum d'entreprises

De nombreux facteurs extérieurs ont mis en difficulté le secteur de l'hôtellerie, restauration et tourisme, allant jusqu'à faire fermer tous les établissements lors de la crise sanitaire du printemps dernier. **La CFTC est à vos côtés pour traverser ce moment**

difficile en vous représentant jusqu'au plus haut de l'État afin d'éviter la fermeture d'un trop grand nombre d'entreprises à la reprise.

DÉFENDRE coûte que coûte VOTRE SANTÉ



Vu les conditions de travail dans le secteur de l'hôtellerie, restauration et tourisme, la prévention santé est un facteur très important pour les salariés. **Nous participons aux négociations pour vous**

donner de meilleures conditions de remboursement des soins et surtout la **prise en compte de la pénibilité** dans la discussion de la réforme des retraites.



AUGMENTER le salaire minimum et ENCADRER le temps de travail

La CFTC s'engage pour que les salaires minimum soient augmentés et que soit strictement **encadré le temps de travail des salariés confrontés à une grande flexibilité.**

Nous travaillons pour vous, que ce soit dans les négociations de branche ou dans les commissions paritaires permanentes de négociation et d'interprétation, mises en places l'année dernière pour certaines conventions collectives.



960 000 travailleurs
dans ce secteur,
soyez forts avec nous !



9 structures sur 10
sont des TPE



11 accords
signés par la CFTC
entre 2017 et 2019



LA CFTC c'est
140 000 adhérents,
650 syndicats partout en France
et dans tous les métiers

